

Une voix: J'espère que le député ne parle pas de clôture, car il s'agit d'une règle bien différente.

Des voix: Non.

M. Baker (Grenville-Carleton): Je pense que le leader adjoint du gouvernement à la Chambre devrait se garder d'intervenir si ce n'est pour invoquer le Règlement. Je prétends qu'une farce reste une farce, peu importe le nom dont on l'affuble.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): C'est l'effet que ce procédé produira sur le bill. Mon ami prétend que la Chambre a déjà consacré trop de temps à débattre les grands problèmes auxquels le pays se trouve confronté. Sur les neuf journées que nous y avons consacrées, il y avait six longues journées avec des séances le jour et le soir et trois courtes. Je trouve que le gouvernement fait preuve d'un manque de sagesse en consacrant si peu de temps à un débat de cette importance, importance que le leader du gouvernement à la Chambre a admis d'ailleurs et il prête le flanc à de vives critiques en adoptant une telle attitude.

Par ailleurs, le gouvernement a présenté un budget en mars 1977. Ce budget était censé produire de merveilleux résultats; il allait à la fois favoriser l'embauche et stimuler les entreprises. Pourtant, entre mars et août 1977, il n'y a pas eu un seul débat sur les bills qui ont dérivé de ce document vital pour l'économie.

Et maintenant, après être venu devant la Chambre, alors que le pays avait besoin d'un budget, et avoir introduit subrepticement dans le discours du trône ce que le gouvernement a appelé un important exposé économique, mais que la plupart des Canadiens appellent une farce et une fumisterie, privant ainsi les députés du débat d'usage sur le budget, le gouvernement a décidé de mettre fin au débat au bout de neuf jours. Si le ministre se donne la peine de vérifier les précédents, il verra que neuf jours pour débattre de ce que le gouvernement présente comme un budget, ce n'est vraiment pas long, si l'on considère qu'il faut également parler du budget et de la législation qui en découle.

Regardez ce projet de loi, monsieur l'Orateur. Il fait 212 pages et contient beaucoup d'articles. Il s'agit d'une loi énorme!

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Je dis qu'elle est énorme à cause de son épaisseur, je ne dis pas pour autant qu'elle va être utile au pays. C'est pourtant là la question. Elle touche les milliards de recettes du gouvernement et celui-ci décide que le Parlement ne peut pas en débattre, que neuf jours de débat c'est trop long. C'est de la folie furieuse.

Des voix: Quelle honte!

M. Baker (Grenville-Carleton): Le Parlement est bâillonné parce que le gouvernement est assez mal à l'aise dans un débat sur les questions d'ordre économique. Les députés se rendent dans leur circonscription pour voir leurs mandants et se renseigner sur ce qui inquiète la collectivité et ils constatent qu'on accomplit bien peu de choses. Le député d'Algoma (M. Foster) parle. Dans sa région, les mines ferment leurs portes; il en est de même à Terre-Neuve. L'industrie des pâtes et papiers est stagnante. Le secteur électronique est en difficulté, comme tout le secteur industriel de notre pays. Les Canadiens récla-

Bill C-11—Attribution de temps

ment que le Parlement s'occupe des questions économiques. Lorsque nous tentons de le faire, le ministre s'agite, comme aujourd'hui, mais il a l'appui évident du député d'Algoma, qui fait un de ses plus grands discours tout en restant assis...

Une voix: Ne bredouillez pas.

M. Baker (Grenville-Carleton): Le gouvernement propose maintenant d'écourter le débat, mais il n'a aucune raison pour justifier une telle initiative. Pourtant, le ministre a essayé de faire croire que l'opposition seule essayait de faire durer le débat. Ce n'est pas tout à fait vrai. Depuis le début, nous avons vu chaque jour quelques députés libéraux prendre la parole, sauf hier et avant-hier. Pourquoi parlent-ils? Parce qu'ils sont aussi déçus que tous les autres.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Ils sont déçus de la façon dont le gouvernement traite cette affaire. Le député de Halton (M. Philbrook) a critiqué le gouvernement, avec beaucoup d'à propos, et je lui ai fait écho au cours du débat. Il a blâmé le gouvernement et a déploré l'attitude ridicule qu'il a adoptée face à la conjoncture actuelle, à la situation de l'embauche et à l'avenir des Canadiens. Monsieur l'Orateur, peu importe les critères sur lesquels on fonde son jugement, il ne fait aucun doute qu'il s'agit ici de la pire mesquinerie qu'on puisse afficher devant un débat de ce genre, qui fut court, et à un projet de loi que le gouvernement considère comme d'une importance économique majeure, ce dont les Canadiens seront en droit de douter. C'est un bref débat quand on a déjà refusé au Parlement la présentation d'un budget qui permettrait aux députés, non simplement au ministre des Finances (M. Chrétien), quelle que soit leur compétence ou incompétence, mais à tous les députés d'examiner de façon constructive et positive le programme économique du gouvernement, qui a négligé de présenter un budget et a profité du débat sur le discours du trône pour présenter subrepticement ce qu'il appelle un budget et ensuite mettre rapidement fin au débat.

Les ministres de la Couronne ont parlé. Ils ont saisi cette occasion pour défendre subrepticement leur propre cause. Si telle est l'attitude qu'adopte le gouvernement au Parlement pour abrégier le débat sur le principal problème qui se pose au Canada, je crois qu'il devrait avoir honte. Les Canadiens auront une nouvelle occasion, comme les délibérations de la Chambre sont maintenant télévisées d'un bout à l'autre du Canada, de se rendre compte de l'attitude du gouvernement.

Il y a des villes du Canada où les usines ferment. Voilà ce qui arrive chez nous. Les jeunes chez nous ne trouvent pas de travail. Nous nous étions pourtant donné la peine de les faire instruire et de leur promettre mer et monde. Et ils n'arrivent même pas à trouver du travail. Toutes ces chances perdues. Il y a des maires, des présidents de conseils municipaux, toutes sortes de gens partout au Canada qui s'inquiètent de la conjoncture actuelle. Ils ont demandé au Parlement de s'en occuper. Nous sommes ici pour cela. Ils ont demandé au gouvernement de s'en occuper, et lorsque nous avons tenté de l'aider de nos conseils, celui-ci a décidé qu'il ne pouvait pas s'en occuper. Il dit: «Nous n'allons pas vous permettre d'en parler. Nous allons vous interrompre sous peu». Si c'est là l'attitude du gouvernement, monsieur l'Orateur, il a trompé la Chambre, et les Canadiens vont bien le lui faire savoir à la première occasion.